

maniaque. C'est en me basant sur les effets physiologiques de ces bains, reconnus dans tous les traités spéciaux, que je vous ai laissé entrevoir des résultats plus sûrs avec ces procédés qu'avec ceux de l'hydrothérapie froide, dont les pratiques, d'après mon expérience, ne sont presque jamais aussi bien acceptées chez les névropathes, et qui court plus de risque, par suite de provoquer des réactions nerveuses propres à aggraver les phénomènes de l'excitation physique ou mental.

Il vous a été permis de revoir cette jeune fille, deux jours après le début du traitement par les bains chauds prolongés et repétés toutes les trois heures ; vous avez été à même de constater, que déjà, une amélioration assez appréciable s'était produite, les mouvements gesticulatoires étaient moins violents, moins généralisés, plus intermittents. Cette première accalmie dans les phénomènes de l'excitation nerveuse et musculaire avait été suivie du retour de quelques heures d'un sommeil léger et interrompu il est vrai, ainsi que de la possibilité d'avaler quelques petites quantités de liquides. La malade vous est apparue, en même temps, dans un état plus voisin de la conscience complète : elle pouvait répondre aux questions qu'on lui posait, d'une manière assez intelligible, quoique la parole restât traînante, interrompue, imitant le bégayement. Mais la face n'avait rien perdu de son apparence congestive : elle était aussi rouge et aussi violacée ; la circulation était encore plus accélérée et la température plus élevée qu'à l'état normal.

J'ai cru devoir vous faire remarquer, séance tenante, que cette accalmie, qu'il eut été assez rationnel à première vue de considérer comme de bon augure ne devait pas cependant nous inspirer une trop grande confiance : plusieurs auteurs nous mettent en garde, en effet, contre ces améliorations temporaires, auxquelles succèdent assez souvent une recrudescence et des symptômes de plus en plus graves.

D'un autre côté, les menstrues avaient fait leur apparition ; et, comme l'écoulement du sang était très abondant, dans la crainte de voir aggraver ces pertes, je crus devoir prescrire l'exemption des bains chauds, que je remplaçai par la prescription de l'antipyrine associée à l'opium, deux médicaments dont les effets sédatifs sur le système nerveux sont bien éprouvés.

Mais la période d'apaisement ne fut pas de longue durée. Quatre jours après, je vous faisais revoir la malade en pleine recrudescence : l'agitation était également intense, la dégoutation et la phonation n'étaient guère moins embarrassées, et la perte de sommeil presque aussi complète,